



**HAL**  
open science

## L'État byzantin d'Épire et ses capitales

Brendan Osswald

► **To cite this version:**

Brendan Osswald. L'État byzantin d'Épire et ses capitales. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2015, Les capitales: échelles, trajectoires, pratiques, 90/2, pp.103-116. 10.4000/geocarrefour.9803 . hal-03147529

**HAL Id: hal-03147529**

**<https://hal.science/hal-03147529>**

Submitted on 20 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Brendan OSSWALD

École française d'Athènes

# L'État byzantin d'Épire et ses capitales

## MOTS CLÉS

Byzance, Épire, Grèce, Despotat, capitale, Moyen Âge, Balkans

## KEYWORDS

Byzantium, Epirus, Greece, Despotate, capital, Middle Ages, Balkans

## RÉSUMÉ

La province byzantine d'Épire constitua du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. un État indépendant, dont la capitale était initialement Arta, située au sud du territoire et tournée vers le commerce maritime. Toutefois, cette période politiquement agitée vit l'ascension progressive de Iôannina, située plus au nord, à l'intérieur des terres, et plus tournée vers le commerce balkanique. Au milieu du XIV<sup>e</sup> s., la région fut morcelée en quatre micro-États, dont les deux plus puissants avaient pour capitales les deux villes rivales. L'affrontement fut finalement remporté par Iôannina, qui prit démographiquement puis militairement l'ascendant. L'intégration dans l'espace ottoman au cours du XV<sup>e</sup> s. vint confirmer cet état de fait : Iôannina est encore aujourd'hui la principale ville de l'Épire.

## ABSTRACT

From the 13<sup>th</sup> to the 15<sup>th</sup> century the Byzantine province of Epirus was an independent State, of which the capital was initially the southern city of Arta, orientated towards maritime trade. Nevertheless, this period of political turmoil saw the progressive ascension of the northern, inland city of Ioannina, more interested in trade with the Balkans. In the middle of the 14th century, Epirus was divided in four micro-States, of which the two largest had the two cities as rivals for the capital. Ioannina, demographically and militarily stronger, finally won the struggle. Integration into the Ottoman space during the 15<sup>th</sup> century did not change the situation: Ioannina is still today the main city of Epirus.

La formule consacrée par l'historiographie pour désigner l'Empire romain d'Orient est « Empire byzantin », mettant ainsi l'accent sur le rôle prédominant de sa capitale. De même, pour désigner les États successeurs de cet empire après sa première chute en 1204, à l'occasion de la Quatrième croisade, on utilise les noms d'« Empire latin de Constantinople », d'« Empire de Nicée » et d'« Empire de Trébizonde ». À l'inverse, pour désigner l'État grec fondé dans la partie occidentale de l'Empire byzantin, parle-t-on souvent de « Despotat d'Épire ». Cette appellation fait référence au régime politique de cet État, dans lequel le pouvoir était exercé par un souverain portant le titre de despote, le deuxième dans la hiérarchie aulique byzantine, juste après l'empereur. L'Épire constitua le premier exemple connu de Despotat, type de gouvernement qui se multiplia dans le monde balkanique des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. et dont la principale caractéristique est la grande autonomie, voire l'indépendance *de facto* à l'égard du pouvoir impérial. Lucien Stiernon (1959, p. 92) en son temps avait relevé les multiples problèmes posés par l'usage de cette dénomination au début du XIII<sup>e</sup> s. :

« Peut-on parler d'un parallélisme strict, non seulement dans les termes, mais encore dans la réalité, lorsqu'il s'agit du despotat d'Épire et de l'empire de Nicée ? L'Épire est avant tout une province, Nicée, une capitale, comme Trébizonde et Constantinople. A priori « despotat d'Épire » sent trop la féodalité occidentale. (...) Parler d'un despotat d'Épire immédiatement après la prise de Constantinople par les Latins est un anachronisme, un non-sens pour une mentalité byzantine. (...) Je ne nie point l'existence d'un despotat ; celui-ci n'est pas tout à fait un mythe, ni une simple formule commode pour les historiens, car comme le despotat de Morée, le despotat d'Épire est une réalité, mais sa fondation est de date tardive, postérieure à 1230. »

Laissons de côté les problèmes posés par le mot « despotat » : Stiernon les a déjà résolus, conduisant les historiens ultérieurs à parler d'« État byzantin d'Épire » ou d'« État épirote » et à mettre de côté, pour la période la plus ancienne en tout cas, l'appellation de « Despotat d'Épire ». Reste que cette nouvelle terminologie continue de lier cet État à un territoire plus qu'à une ville. Il faut donc se demander si l'État épirote, qui subsista jusqu'à la conquête ottomane au XV<sup>e</sup> s., disposa d'une capitale aussi fixe et incontestée que le furent Trébizonde, Nicée et Constantinople. Force est de constater, que ce ne fut pas le cas et que la complexité de la question, présente dès 1204, ira croissant pour les périodes plus tardives, où l'on assiste à un morcellement politique et où la multiplicité des entités étatiques va de pair avec celle des capitales. Nous chercherons donc à travers cette étude géohistorique à montrer les relations entre la situation d'un territoire et celle de ses capitales.

## La fondation de l'État épirote et le choix d'une capitale

L'État épirote, dont les frontières furent très fluctuantes, était situé à cheval sur la Grèce et l'Albanie actuelles (carte 1). Constitué en grande partie de zones montagneuses, il était bordé à l'ouest et au sud par la mer Ionienne et le golfe de Corinthe et à l'est par la chaîne montagneuse du Pinde. Il comprenait donc les territoires connus dans l'Antiquité et aujourd'hui comme l'Épire et l'Étolie-Acarmanie (Soustal, 1981, p. 41-43, Veikou, 2012, p. 19-48). Entouré de territoires gouvernés par des Occidentaux, Vénitiens ou Croisés, il était donc séparé des autres territoires restés sous domination byzantine, à savoir l'Empire de Nicée et l'Empire de Trébizonde, tous deux situés en Asie mineure, au-delà de la mer Égée (carte 2).

Michel I<sup>er</sup> Doukas, aristocrate apparenté à la fa-

mille impériale byzantine, fonda en 1205 un État indépendant dans ce qui n'était auparavant qu'une province de l'Empire byzantin<sup>1</sup>. Paradoxalement, choisir et aménager une capitale n'avait rien d'une évidence pour lui. Traditionnellement, à Byzance, le pouvoir impérial prenait place à Constantinople, qui incarnait la ville par excellence, à tel point qu'encore aujourd'hui en grec parler de la Ville, sans préciser laquelle, revient à désigner Istanbul. Les circonstances exceptionnelles d'après 1204 conduisirent certes des empereurs à prendre pour capitale Nicée ou Trébizonde, mais ce fut de façon théoriquement temporaire. Évoquant les grandes villes de de l'État épirote, Stiernon (1959, p. 92), note :

« [Thessalonique], pas plus qu'Arta, que Janina, que Durazzo, pas plus que Nicée, ne fut autre chose qu'un jalon, qu'un point d'appui stratégique ou tactique, qu'un centre administratif et commercial, qu'une capitale provisoire ; l'unique et constant objectif des [souverains grecs au lendemain de la Quatrième croisade] a toujours été la reconquête de la Ville de Constantin. »

Constantinople était en effet la seule ville dont le contrôle constituât le signe tangible qu'un empereur byzantin était bel et bien légitime. Ce qui revient à dire que les premiers souverains de l'Épire ne souhaitaient pas cantonner leur gouvernement à cette province ni à un territoire bien défini et bien délimité. Tout comme leurs collègues de Nicée et de Trébizonde, ils souhaitaient au contraire étendre leur territoire jusqu'à Constantinople afin de restaurer l'Empire byzantin. Michel avait néanmoins besoin d'une « capitale provisoire », d'un « point d'appui », pour reprendre les termes de Stiernon, sur lequel appuyer son pouvoir.

*A priori*, la situation était tout à fait classique : la domination de Michel s'exerça dans une ville, Arta, avant de s'étendre sur le territoire de l'Épire. En effet, à en croire Geoffroy de Villehardouin, chevalier croisé et chroniqueur de la Quatrième croisade (t. II, § 301, p. 110-111), « il s'en alla à une cité qu'on appelait l'Arthe et prit pour femme la fille d'un Grec puissant qui tenait la terre de par l'empereur et s'empara de la terre ». À partir d'Arta, Michel étendit ensuite sa domination vers le nord, jusque dans l'actuelle Albanie. Arta est donc le lieu où Michel prend le pouvoir et devient du même coup sa capitale. En premier lieu, le simple fait qu'elle soit le lieu de sa prise de pouvoir lui conférait une certaine légitimité. Mais surtout, la ville possédait plusieurs avantages par rapport aux autres villes que Michel contrôlait. Tout d'abord, elle était la capitale du thème de Nikopolis<sup>2</sup>. La ville de Nikopolis avait en effet été la capitale de la province d'*Epirus vetus* qui devint, lors de la refonte du système provincial en système thématique, le thème de Nikopolis. La ville fut néanmoins abandonnée au début du X<sup>e</sup> s. en raison des incursions bulgares et la métropole<sup>3</sup> se replia alors

vers Naupacte, entraînant avec elle l'administration ecclésiastique. Malheureusement, nous ignorons ce qu'il advint de l'administration civile et militaire et ce n'est qu'à titre d'hypothèse que l'on peut avancer qu'Arta, dont l'expansion urbaine à cette période est attestée archéologiquement, devint alors la résidence du gouverneur, comme on pourra le constater en 1204. On peut également envisager que le stratège et le métropolite aient pris ensemble le chemin de Naupacte, puis que le premier, une fois écarté le danger bulgare, ait quitté l'emplacement excentré que constituait Naupacte au profit de celui, plus favorable, d'Arta (Konidaris, 1955-1956 ; Ahrweiler, 1960, p. 51 ; Laurent, 1965, t. V/2, p. 504 ; Soustal, 1981, p. 210 ; Prinzing, 1982, p. 87, 88-89 ; Katsaros, 2008, p. 29).

La ville était en effet placée de façon optimale, à l'un des rares endroits où il était alors possible de traverser l'Arachtos. Elle était donc au carrefour des routes menant vers l'Étolie-Acarmanie, vers le nord et vers la Thessalie, *via* les cols du Pinde (Veikou, 2012, p. 296). En outre, la ville se situait au centre de la plus importante plaine d'Épire, cœur d'une grande région céréalière, ce qui permettait de nourrir une grande population (Nicol, 1984, p. 229 ; Veikou, 2012, p. 40). On notera toutefois que l'actuelle plaine alluviale était moins étendue au Moyen Âge (Veikou, 2012, p. 32-33). Le port, aujourd'hui recouvert par les eaux, ouvrait encore une voie de communication permettant de rejoindre directement par voie navigable le golfe Ambracique, puis la mer Ionienne. Les relations commerciales avec Venise, florissantes aux siècles suivants, sont attestées dès 1131 (Ducellier, 1981, p. 116 ; Soustal, 1981, p. 114). Par la suite, les thèmes furent à leur tour remaniés et divisés en entités administratives de taille plus réduite, destinés entre autres à lutter plus efficacement contre les Bulgares et les Normands. Le thème de Nikopolis fut donc amputé d'un certain nombre de territoires qui devinrent à leur tour des thèmes, notamment dans le nord de l'Épire. Plusieurs documents vénitiens nous fournissent la liste de ces thèmes au tournant du XIII<sup>e</sup> s. (Soustal, 1981, p. 58-59). En 1198, la copie d'un privilège commercial délivré par l'empereur Alexis III aux Vénitiens fait la liste des thèmes (ou « provinces » dans la terminologie vénitienne) de son empire. On y trouve les thèmes de Dyrrachion, de « Jericho<sup>4</sup> et Kanina », de Iôannina, de Dryinoupolis, de Déabolis, de Kolôneia et de Nikopolis (Tafel-Thomas, 1856-1857, t. I, n<sup>o</sup> LXXXV, p. 258-259, 264). En 1204, l'exemplaire vénitien de la *Partitio Romanie*, c'est-à-dire le document établissant le partage de l'Empire byzantin entre les Vénitiens et les Croisés, attribuée à Venise les thèmes de Kolôneia, de Nikopolis, de « Dyrrachion et Arbanon », de Iôannina et de Dryinoupolis (*ibid.*, n<sup>o</sup> CXXI, p. 469-473 ; Carile, 1965, p. 220, II. 65-68, p. 263-265). En 1205, le *Podestà*<sup>5</sup> véni-

1 - Les événements mentionnés dans cet article sont racontés en détail par D. Nicol (1957 et 1984) et en résumé par P. Soustal (1981), p. 59-77.

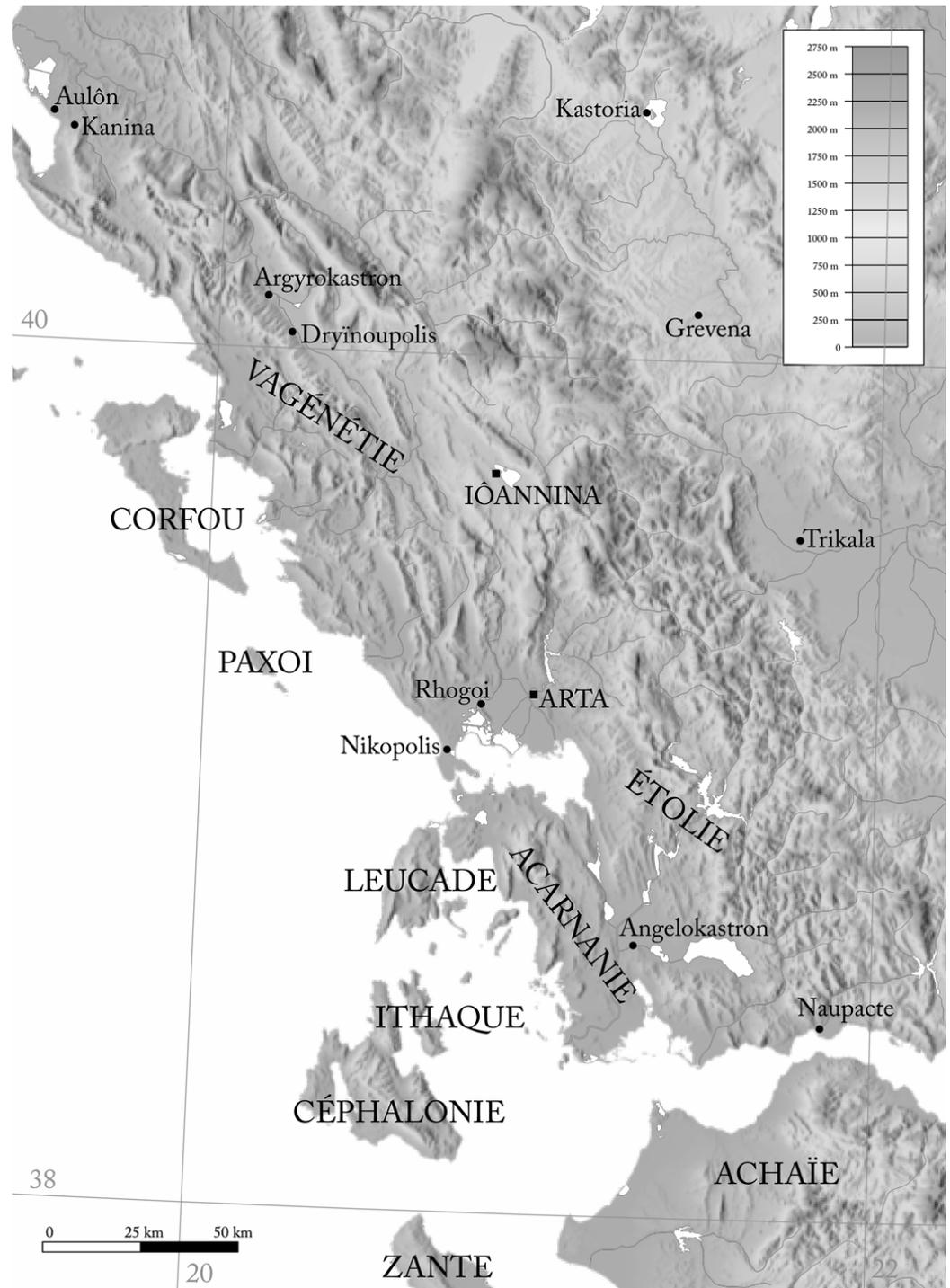
2 - Les thèmes sont des divisions administratives et militaires de l'Empire byzantin, succédant aux anciennes provinces romaines.

3 - La métropole est, dans la terminologie byzantine, l'équivalent d'un archevêché dans l'Église catholique.

4 - Nom byzantin de l'antique Oricum, aujourd'hui Orikum en Albanie.

5 - Ce magistrat dirigeait l'ensemble des intérêts vénitiens sur le territoire de l'ancien Empire byzantin.

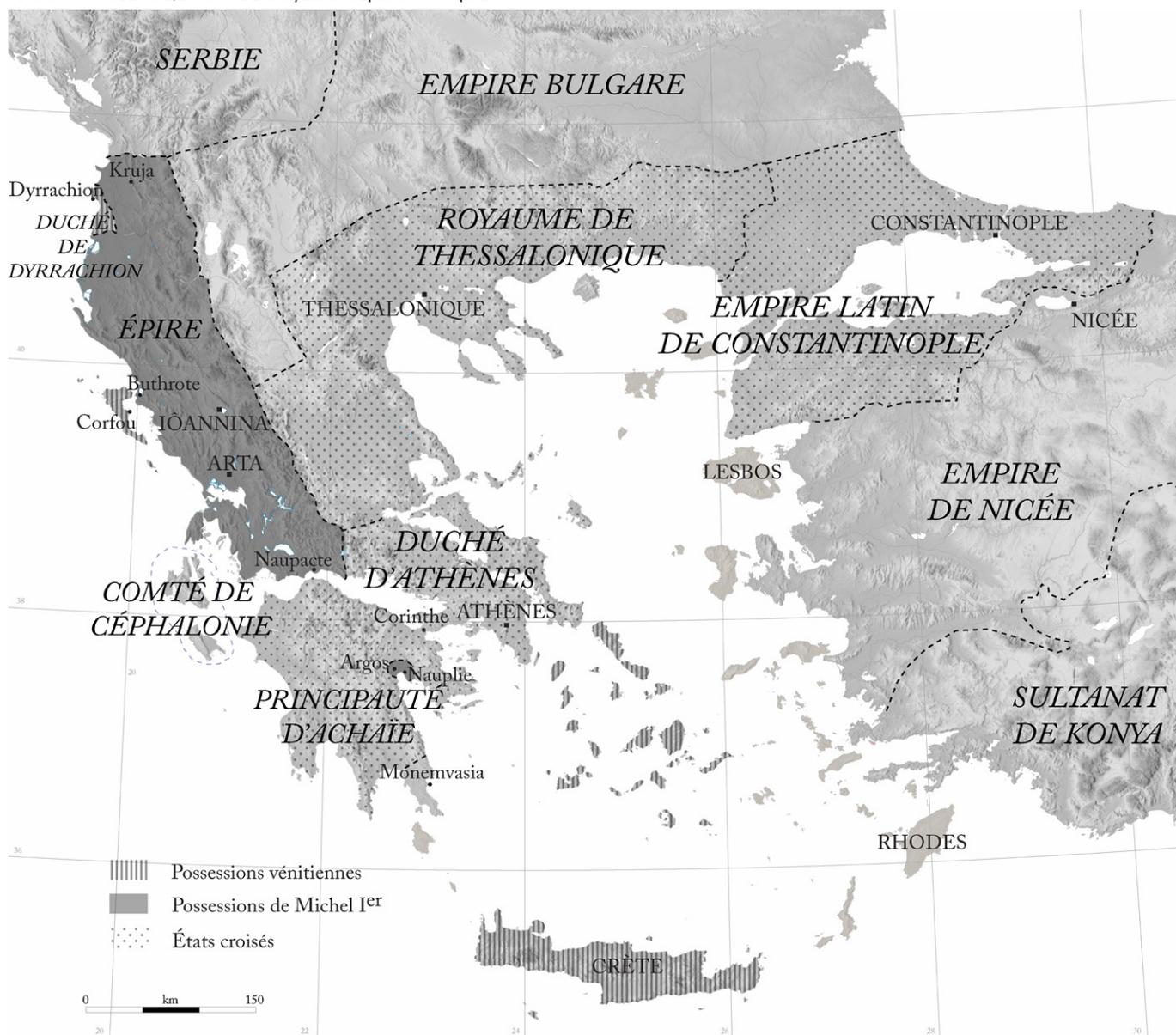
Carte 1 : Localisation des principaux toponymes et frontières actuelles



tien de Constantinople produit un acte par lequel il transfère à la Commune de Venise l'administration directe de certains territoires échus à la République lors du partage de 1204. Seul le nord de l'Épire est concerné et le document mentionne les thèmes de Dyrrachion et de Vagénétié (Tafel-Thomas, 1856-1857, t. I, n°CLIX, p. 570). En réalité, mis à part Dyrrachion, Venise ne procéda pas à la conquête effective de l'Épire. Cependant, en 1210, Michel I<sup>er</sup> fit mine de se soumettre à la Sérénissime et signa un acte connu en version latine sous le nom de *promissio*, dans lequel il place ses territoires sous la protection vénitienne. La liste de ses territoires comporte le « duché » de Nikopolis et les thèmes de Iôannina, de Vagénétié, de Driinoupolis et de Kolôneia (Tafel-Thomas, t. II, n°CCXXIV, p. 121). Comme on peut le constater, ces listes ne sont pas identiques entre elles, ce qui peut signifier soit qu'elles changeaient souvent,

soit, ce qui revient quasiment au même, qu'elles n'étaient pas assez anciennes pour être connues avec précision des copistes vénitiens. Par ailleurs, les thèmes sont désignés la plupart du temps par leur capitale, mais parfois c'est un territoire qui est désigné (« Vagénétié ») ou bien une capitale et un territoire (« Dyrrachion et Arbanon ») voire deux capitales (« Jericho et Kanina »). Il faut bien évidemment avoir à l'esprit que ces capitales pourraient tout aussi bien être qualifiées de simples chefs-lieux, dans la mesure où il est question de petites agglomérations administrant des territoires aux dimensions minimales.

Bien que hiérarchiquement égale aux autres capitales thématiques, Arta était manifestement en 1204 une ville beaucoup plus importante. Par son ancienneté d'abord : si l'on excepte Dyrrachion, autrefois capitale de la province romaine d'*Epirus*



*Nova*, elle était probablement la plus ancienne des capitales thématiques. Certes, on ignore à quelle date Arta était devenue capitale thématique et l'on ignore la date de fondation des autres thèmes épirotes. Il est cependant certain que le thème de Nikopolis, dont Arta était la capitale, était plus ancien que ses subdivisions. Les sources vénitiennes le mentionnent toujours ; par ailleurs elles précisent qu'il comportait d'importants domaines fonciers appartenant à des personnes privées, à des membres de la famille impériale, à l'Église et à des monastères. Il était donc manifestement le plus ancien et le plus étendu, mais aussi l'un des plus importants d'un point de vue économique. Le thème de Nikopolis constituait donc non seulement le territoire à partir duquel Michel conquiert son territoire mais aussi le cœur de ce dernier, à tel point que, si toutes les sources ne mentionnent pas ses conquêtes, toutes mentionnent la région d'Arta, à l'instar de Villehardouin : c'est le cas de l'historien byzantin Nikéas Chôniatès (p. 638), pour qui Michel s'empara d'abord de l'Étolie et de Nikopolis avant de se diriger vers Dyrrachion, ou de la *Vie de Sainte Théodora* (p. 401-402), selon laquelle Michel prit le pouvoir dans le thème de « Étolie et de Nikopolis ». De la même façon, lorsque les Vénitiens, dans la *promissio* de 1210, dressent la liste des territoires contrôlés par Michel, ils placent le thème de Nikopolis en première position

et lui donnent le titre de duc (ducat), qu'ils pensent supérieur à celui de thème (*provincia*). L'emploi du terme « ducatus » n'est pas une référence au gouverneur d'Arta, qui porte le titre grec de duc, puisque les gouverneurs des autres thèmes le portent également. Il s'agit plus probablement d'un contresens à propos du nom de famille de Michel Doukas, qui signifie « duc » en grec. Il n'empêche que seul le thème de Nikopolis reçoit cette appellation, alors qu'il n'est pas le seul à être sous l'autorité de Michel. Il faut donc supposer que les Vénitiens ont compris qu'il s'agissait là du cœur du domaine de ce prince. Arta, quant à elle, n'est pas qualifiée de capitale, mais lorsque la *promissio* décrit le thème de Nikopolis, et évoque les grands domaines fonciers qui s'y trouvent, c'est Arta qui est citée en premier dans le document (Tafel-Thomas, 1856-1857, t.II, n°CCXXIV, p. 121).

Arta possédait plusieurs attributs de la centralité dans le thème de Nikopolis, comme la centralité administrative et la centralité religieuse. La ville imposait son pouvoir à l'échelle de l'État épirote tout entier car elle en était le lieu de fondation tout en étant le lieu de résidence habituel du souverain. D'un point de vue économique, elle était sans conteste située dans l'une des régions les plus riches du nouvel État et son port, synapse

**Carte 2 :** le sud de la péninsule balkanique (frontières en 1210)

6 - Kordoses se base sur le fait que Iōannina apparaît dans les sources plus tôt qu'Arta. Cet argument ne paraît cependant pas probant, dans la mesure où, si Iōannina apparaît plus tôt, c'est plus pour des raisons militaires ou stratégiques que pour des raisons économiques.

7 - Un synode est une assemblée de dignitaires religieux.

8 - La famille régnante d'Épire était apparentée aux dynasties Doukas, Comnène et Ange. Ses membres portaient un ou plusieurs de ces noms. Toutefois, la dynastie est le plus souvent désignées par le nom de Comnène.

9 - Titre porté par l'épouse du despote.

ouverte sur la Méditerranée notamment grâce au commerce vénitien et ragusain, lui donnait la centralité commerciale. Il lui manquait certes la centralité religieuse, puisque son évêché était suffragant de la métropole de Naupacte, tandis que les évêchés situés plus au nord étaient suffragants de Dyrrachion. D'un point de vue démographique et économique, elle était peut-être dépassée par Iōannina, sans que cela puisse être prouvé (Kordoses, 2005, Τα βυζαντινά... p. 270)<sup>6</sup>. Elle était également déficitaire quant à la centralité géométrique, puisque la ville était largement excentrée vers le sud ; toutefois il était impossible qu'il en fût autrement puisqu'elle devint capitale avant même que l'État ne dispose d'un territoire. Michel étendit sa domination depuis Arta vers le nord, puis vers l'est et ne pouvait prévoir jusqu'où s'étendraient ses conquêtes. Dans les années qui suivirent la Quatrième croisade, la volatilité des frontières empêchaient de tels calculs. De plus, la fondation de l'État épirote n'avait rien du *nation building* contemporain : outre que la notion de territoire national est manifestement anachronique, l'ensemble des regards se tournait comme on l'a vu vers Constantinople et le choix d'une capitale était considéré comme provisoire. De plus, à l'inverse de l'empire de Nicée, qui disposait d'une capitale dotée d'une valeur historique et religieuse importante puisque deux conciles œcuméniques s'y étaient réunis plusieurs siècles plus tôt, l'Épire ne disposait d'aucune ville au prestige analogue. Dans ce contexte, la valeur symbolique de la nouvelle capitale importait peu et c'est principalement sa valeur fonctionnelle qui prévalait. La ville est au centre de la zone que Michel contrôle le mieux, la plus éloignée des théâtres d'opérations militaires et la moins menacée.

Mais ce statut de capitale fut interrompu sous le règne du frère de Michel I<sup>er</sup>, Théodore Doukas (1215-1230), qui poursuivit les conquêtes de son frère avec tant de succès qu'il résida peu en Épire. Il plaça donc à Skopje son camp de base lors du siège de Thessalonique. Après s'en être emparé, il y installa sa capitale et s'y fit couronner empereur. La ville était la plus grande du monde byzantin après Constantinople, avait été capitale impériale à l'époque de la Tétrarchie près d'un millénaire plus tôt et constituait un grand centre économique, commercial, religieux et culturel. Arta pouvait d'autant moins rivaliser que Thessalonique possédait la centralité géométrique au sein d'un empire qui s'étendait alors de la mer Ionienne jusqu'aux portes de Constantinople. Arta perdit ainsi son rang de capitale mais conserva néanmoins le second rang dans l'Empire de Thessalonique, ainsi qu'en témoigne la tenue d'un synode<sup>7</sup> en février 1227 proclamant la légitimité impériale de Théodore (Vassilievski, 1896, n° 24, p. 285-286 ; Stavridou-Zafraka, 1988, p. 59-62 ; Bredenkamp, 1996, p. 123 sq.) ainsi que le fait que le gouvernement du thème de Nikopolis fut

confié au propre frère de Théodore, le despote Constantin (Prinzing 1983, p. 67-70).

Toutefois, cette situation ne fut pas durable. En 1230, la défaite de Théodore face aux Bulgares à Klokotnica entraîna l'affaiblissement de l'Empire de Thessalonique. Michel II, fils de Michel I<sup>er</sup>, en profita pour prendre le pouvoir en Épire, rendant ainsi à Arta son rang de capitale. L'apogée de la ville se situe d'ailleurs sous les règnes de Michel II (ca. 1230-ca. 1267) et de son fils Nicéphore I<sup>er</sup> (ca. 1267-ca. 1297), qui jouèrent un rôle essentiel dans la physionomie de la ville. Paradoxalement, ce sont la défaite de Klokotnica et les revers militaires ultérieurs qui ont permis l'essor d'Arta. Les souverains épirotes, sachant désormais qu'ils ne quitteraient jamais Arta pour Constantinople, eurent à cœur de faire de la ville une véritable capitale.

#### Les transformations morphologiques d'Arta, manifestation du pouvoir politique

C'est la construction de nombreuses églises qui constitue l'aspect le mieux connu de leur activité de bâtisseurs (Orlandos, 1936 ; Nicol 1984, p. 239-241 ; Papadopoulou 2002). Bien évidemment, la construction ou la rénovation d'églises n'était pas un geste purement religieux : offrir à la population des infrastructures de qualité et la mener sur la voie du Salut font partie des attributions de la souveraineté dans le monde byzantin. Les dirigeants politiques souhaitaient également manifester leur alliance avec Dieu, leur puissance et leur richesse. L'architecture religieuse servait par ailleurs d'écrin de prestige à la dynastie des Comnènes<sup>8</sup>. Ainsi Michel II (ca. 1230-ca. 1267) transforma profondément l'église des Blachernes et y fut enterré, ainsi que deux de ses fils (Orlandos 1936, p. 42-49 ; Nicol 1957, p. 198 ; Nicol 1984, p. 240 ; Papadopoulou, p. 76-78). Après sa mort, son épouse Théodora se retira dans le monastère Saint-Georges, dont elle supervisa le remaniement. Elle fut enterrée dans l'église du monastère, qui prit par la suite le nom de Sainte-Théodora en l'honneur de la pieuse *basilissa*<sup>9</sup>, désormais considérée comme sainte (Orlandos, 1936, p. 105-114 ; Nicol 1957, p. 201-203 ; Nicol 1984, p. 239 ; Papadopoulou 2002, p. 51-52).

Mais les souverains épirotes de l'époque ne se contentèrent pas de construire des églises et se préoccupèrent également de doter Arta de fortifications. On sait que, dans les mentalités médiévales et byzantines en particulier, c'est l'enceinte fortifiée qui fait la ville (*Oxford Dictionary of Byzantium*, t. I, p. 466 ; t. II, p. 1112). Les fortifications ont donc un sens politique très marqué : il s'agit de faire apparaître le souverain comme le protecteur du peuple face à d'éventuelles invasions. Or, Michel I<sup>er</sup> et Théodore, dont l'activité guerrière fut essentiellement offensive, n'avaient

manifestement pas fait de grands efforts pour fortifier la ville, puisque le moine Job écrit, dans la *Vie de Sainte-Théodora d'Arta*, p. 404, que la ville « n'avait pas encore de murailles » dans les années 1230. Il y a cependant tout lieu de penser que la ville, en tant que capitale du thème de Nikopolis, disposait déjà de murailles avant 1204. En effet, la fortification antique, réalisée par les Ambraciotes, était encore visible au Moyen Âge puisqu'elle est mentionnée par Cyriaque d'Ancône (Ziebarth, 1926, p. 112). Par ailleurs, la ville possédait une muraille lorsqu'elle fut assiégée par les Arabes au IX<sup>e</sup> s. (Kaponis, 2007, p. 44-45). De plus, les vestiges actuels semblent comporter une phase mésobyzantine (Papadopoulou, 2002, p. 105 ; Veikou, 2012, p. 400). S'il est donc difficile de croire que la ville était absolument sans défenses vers 1230, comme l'écrit Job, en revanche on peut penser que ce dernier, écrivant à la fin du XIII<sup>e</sup> s., gardait le souvenir d'une époque où les fortifications étaient insuffisantes, avant d'être rénovées de manière à être efficaces. Force est en effet de constater que la ville tomba sans résistance face à l'invasion des armées de Michel VIII Paléologue en 1259 et que cette chute convainquit les souverains épirotes de renforcer les fortifications de leur capitale. En effet, cette dernière put résister à l'invasion byzantine de 1290 et à l'invasion angevine de 1304 grâce à ses fortifications, mentionnées explicitement par la version grecque de la *Chronique de Morée*, v. 9156 et la version française de la *Chronique de Morée*, pp. 382-389. Selon Orlandos, 1936, p. 157, et Kordoses, 2011, p. 180, Michel II est probablement le responsable de ces travaux ; néanmoins les événements de 1259 laissent penser que la rénovation des fortifications fut postérieure à cette date, c'est-à-dire soit à la fin du règne de Michel II, soit sous Nicéphore I<sup>er</sup>. Ces fortifications restèrent en place aux époques postérieures, puisque le *castrum* mentionné et représenté sur les deniers tournois<sup>10</sup> de Jean II de Céphalonie (1323-ca. 1337) n'est autre que la ville fortifiée (*kastron*) d'Arta (Schlumberger, 1878-1882, t. I, p. 374, pl. XIII, 16). De même, l'enceinte était toujours présente en 1338/39 lors du siège de la ville par l'empereur byzantin Andronic III (Cantacuzène, 1828-1832, t. I, p. 512, l. 7). Cette enceinte, rénovée en certains points vers le XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> s. par les Ottomans, est encore visible aujourd'hui et mesure 280 mètres dans sa plus grande longueur, 175 mètres dans sa plus grande largeur, soit moins de 5 ha (Soustal 1981, p. 114 ; Kordoses, 2011, p. 178). Ni les textes ni les vestiges ne permettent cependant de savoir de quand date la forteresse intérieure, le *goulas*, ni si des réfections ou des modifications ont été apportées aux fortifications durant le XIV<sup>e</sup> s.

Un autre attribut essentiel du pouvoir, qui faisait véritablement d'une ville une capitale, était l'existence d'un palais servant de résidence au

souverain. Contrairement à leurs homologues occidentaux habitués à la même époque au nomadisme, les souverains byzantins étaient traditionnellement sédentaires : Constantinople était la seule capitale envisageable et le souverain ne la quittait normalement qu'à titre exceptionnel. De même, Arta était le lieu de résidence habituel des souverains épirotes et accueillait donc plusieurs bâtiments officiels à l'extérieur du *kastron*, ainsi qu'un palais à l'intérieur. Selon Kordoses, 2011, p. 182-183, le despote possédait à la fin du XIII<sup>e</sup> s. une résidence à l'extérieur de l'enceinte. À notre sens, la *Chronique de Morée*, p. 248, ne permet pas cette interprétation : l'extrait en question précise bien que le despote logeait « *au chastel* » (i.e. le *kastron*), tandis que son invité, le prince d'Achaïe, logeait dans un « *ostel* » (i.e. une maison) situé « *en la ville* », c'est-à-dire hors les murs. Cet *ostel* était peut-être un bâtiment appartenant au despote, mais rien n'indique qu'il lui servait de résidence<sup>11</sup>. Il est en revanche établi que le despote possédait un palais à l'intérieur de l'enceinte, dont la localisation n'est pas certaine. Selon toute vraisemblance, le palais se trouvait initialement dans un bâtiment aujourd'hui en ruines et situé sur le point le plus élevé du *kastron*, bien qu'il soit impossible d'en être absolument certain (Papadopoulou, 2002, p. 111 ; Kordoses, 2011, p. 261 ; Veikou, 2012, p. 400). En l'absence de données, nous ignorons si ce palais était l'ancienne résidence de Michel I<sup>er</sup> ou des anciens gouverneurs d'Arta avant 1204. La ville comportait également un atelier monétaire, ouvert peut-être dès l'époque de Michel I<sup>er</sup>, et qui fut en activité sous les règnes de Théodore, de Michel II, puis de Jean de Céphalonie (1323-1337) (Petronotarios, 1982 ; Petronotarios, 1983 ; Oikonomidou, 1992, p. 95-99). La frappe de monnaie était considérée comme un élément essentiel de la souveraineté.

#### Arta, capitale officielle, et Iôannina, capitale émergente

Arta fut donc assurément la capitale des Despotes d'Épire jusqu'en 1340 et fit à plusieurs reprises la preuve de sa fidélité envers ses souverains. Ainsi, prise en 1259 par les armées byzantines de Michel VIII Paléologue après la bataille de Pelagonia, elle n'hésita pas à entrer en rébellion pour obtenir le retour de son souverain Michel II. Un épisode analogue se déroula en 1338-1339 lorsqu'Andronic III prétendit annexer le Despotat. Après le départ de l'empereur et de son armée, les habitants accueillirent favorablement Nicolas Basilitzès lorsque celui-ci prit la ville et captura le gouverneur impérial Théodore Synadênos. Cette fidélité, ainsi que l'importance économique et stratégique de la cité, la rendaient éminemment précieuse pour les souverains épirotes, de sorte qu'à en croire la version française de la *Chronique de Morée*, p. 253, lors de l'invasion byzantine de 1290, Nicéphore n'hésita pas à déclarer à ses alliés francs : « et

10 - Monnaie française, utilisée et copiée dans le monde byzantin tardif.

11 - Quant à l'*hostel* cité un peu plus tard par la *Chronique*, p. 259, l'extrait en question est trop imprécis pour en tirer des conclusions quant à sa localisation.

se je avoie perdue l'Arte, je seroie en doute de perdre le demorant de mon pays » (« et si je perdais Arta, j'aurais peur de perdre le reste de mon territoire »).

Il convient néanmoins de souligner le rôle important joué par Iôannina à la même époque. De façon remarquable, cette cité censée être secondaire dans l'État épirote est citée au moins aussi souvent qu'Arta dans les sources à notre disposition, pour la période allant de 1204 à 1340 (Soustal, 1981, p. 113, 166). La ville exerçait déjà avant 1204 une influence sur son arrière-pays, puisqu'elle était le siège d'un évêché depuis le IX<sup>e</sup> s. et la capitale d'un thème depuis une date inconnue, et cumulait donc une certaine centralité administrative et religieuse. L'importance de la ville semblait d'ailleurs croître à la fin du XII<sup>e</sup> s. (Soustal, p. 165-166, Prinzing 1982, p. 97, Kordoses 2003, p. 39-41 ; Kordoses 2005, *Τα βυζαντινά...*, p. 270). Mais la création de l'État épirote provoqua le véritable essor de la ville, grâce à la politique menée par Michel I<sup>er</sup> qui, sans remettre en cause l'emplacement de sa capitale à Arta, avait néanmoins conscience de la position excentrée de celle-ci par rapport à l'ensemble de son État. Il lui fallait en effet rééquilibrer l'administration de ce dernier après sa rapide expansion jusqu'aux abords de Dyrrachion. C'est Iôannina qui fut choisie pour remplir ce rôle, en raison de sa localisation dans une zone relativement fertile au milieu des montagnes épirotes, mais aussi à la croisée de routes menant vers l'*Epirus Nova*, la Thessalie et la Macédoine. Cette position stratégique était renforcée par son implantation sur une presqu'île avançant au milieu du lac de Iôannina (connu également sous le nom de lac Pambotide). Cette presqu'île, large d'environ 540 mètres pour 450 mètres de longueur et dotée de deux points hauts, était particulièrement facile à défendre en cas d'agression. Les Normands ne s'y étaient pas trompés, qui s'étaient emparés de la ville en 1082 et en avaient fait leur base lors de leur invasion de l'Empire byzantin. L'une des hauteurs était déjà fortifiée ; les Normands la renforcèrent, fortifièrent la seconde et isolèrent la presqu'île au moyen d'un fossé. De plus, une enceinte, dont on ignore l'extension exacte, englobait les deux acropoles (Tsouris, 1983, p. 146-148, 154-155 ; Kordoses 2003, p. 63-67 ; Kordoses 2005, p. 263, 268-269).

Quoi qu'il en soit, l'action de Michel I<sup>er</sup> se fit sentir à tous les niveaux. L'une des conséquences les plus immédiates de cette politique fut l'afflux de réfugiés, venus en particulier de Constantinople. Michel prit soin d'installer dans la ville des réfugiés constantinopolitains, constitués pour une bonne part d'aristocrates, de fonctionnaires et d'artisans, c'est-à-dire de toutes les personnes dont il avait besoin pour faire émerger un centre administratif et économique important dans une région trop lointaine pour bénéficier de l'influence d'Arta.

Par ailleurs, Michel était probablement conscient du fait que l'installation de l'aristocratie constantinopolitaine était susceptible de provoquer des tensions avec l'aristocratie locale et on peut supposer que c'est la raison pour laquelle il préféra l'implanter à Iôannina qu'à Arta, où l'aristocratie était vraisemblablement plus nombreuse et plus puissante. On peut supposer que malgré quelques heurts, au fil des générations, des mariages mixtes aboutirent à la fusion des élites (Papadopoulos-Kerameus, 1889-1891 ; Kordoses, 2003, p. 69 ; Kordoses 2005, p. 271-272 ; Osswald, 2007, p. 132-133). La ville allait ainsi devenir un important centre de production de manuscrits (Constantinides, 2001, p. 232, 244-249).

Outre l'installation des réfugiés, Michel I<sup>er</sup> prit soin de refonder symboliquement la cité, en faisant construire une nouvelle église cathédrale, dédiée à son saint homonyme l'Archange Michel, promu patron de la ville (Vranoussis, 1965, p. 447 ; Kordoses, 2003, p. 105-106). Surtout, il édifia une nouvelle enceinte, grâce à laquelle Iôannina passa, selon les mots du métropolite de Naupacte Jean Apokaukos, du statut de *polidion* (petite ville) à celui de *kastron* (Papadopoulos-Kerameus, 1889-91, p. 453). Il est certain que l'ensemble de la presqu'île était désormais entouré de murailles. Le *kastron* de Iôannina recouvrait donc environ 20 ha, soit quatre fois supérieure la superficie de celle d'Arta. (Tsouris, 1983, p. 148-149 ; Kordoses, 2003, p. 69-74).

La ville cumulait donc plusieurs centralités d'ordre local : administrative, à l'échelle de son thème, et religieuse, à l'échelle de son diocèse. À l'échelle de l'État, elle était soumise politiquement à Arta et religieusement à Naupacte, mais disposait cependant d'atouts qui la plaçaient, par certains aspects, au-dessus de la capitale. Notamment, son aristocratie d'origine constantinopolitaine pouvait se considérer comme supérieure à l'aristocratie autochtone artémienne. Iôannina était également, comme on l'a vu, un centre culturel important. Elle jouissait de plus d'un avantage politique symbolique sur Arta : elle avait été « fondée » par le fondateur de l'État, Michel I<sup>er</sup> ; de surcroît, son saint patron n'était autre que l'archange Michel, ce qui ne faisait qu'accroître encore le lien de la ville avec la dynastie régnante (Papadopoulos-Kerameus, 1889-91). Enfin, au terme d'importants reculs territoriaux, l'État épirote se limitait à la fin du XIII<sup>e</sup> s. au territoire situé entre Argyrokastron et le golfe Ambracique (Nicol, 1984, p. 9-10, 24, 46-47) ; Iôannina disposait alors de la centralité géométrique qui faisait depuis 1205 défaut à Arta.

On ne s'étonnera donc pas que la ville soit devenue l'une des plus importantes villes de l'État épirote, au point qu'un document vénitien (Hopf, 1873, p. 178 ; Kordoses, 2003, p. 185) la qualifie en 1313 de « château royal de Iôannina » (« *regale castrum loannina* »). Cette appellation devait avoir

une valeur officielle puisqu'elle est reprise dans la version française de la *Chronique de Morée*, p. 385, qui parle du « *royal chastel de la Janine* ». Il semble donc que la ville ait occupé un rang très important dans le Despotat et eu une relation particulière avec ses souverains. Il n'est donc pas impossible que Michel I<sup>er</sup> ait veillé dès le début du XIII<sup>e</sup> s. à se doter d'une résidence dans la ville, mais nous n'en avons aucune preuve (Kordoses, 2003, p. 97-98). Toujours est-il que les despotes et leur famille résidaient probablement régulièrement à Iōannina, à l'instar de Thomas I<sup>er</sup> et de sa mère Anne Paléologue, qui s'y replièrent en 1304 lors de l'invasion de la région d'Arta par les Angevins, (*Chronique de Morée*, p. 458).

Le résultat de ce qui précède fut l'émergence à Iōannina d'un fort particularisme. On peut supposer que, se considérant comme une élite sociale et culturelle au milieu d'une province arriérée, ses habitants voyaient d'un mauvais œil le rôle de capitale dévolu à Arta. Aussi, le parcours politique de la ville est-il différent de sa rivale du sud. Si la ville résista et soutint les sièges imposés par l'envahisseur paléologue en 1259, puis en 1290, en revanche elle se livra ensuite à l'Empire, probablement une première fois en 1285, puis à coup sûr en 1318. Les événements de 1285 débouchèrent sur la promotion de l'évêché de Iōannina au rang de métropole, dont les autres évêchés du nord de l'Épire devinrent les suffragants, lui conférant ainsi une centralité religieuse plus importante qu'auparavant et un rang supérieur à celui d'Arta (Asonitis, 1995 ; Asonitis, 1998)<sup>12</sup>. Son rattachement à l'Empire en 1318 lui valut de la part de l'empereur Andronic II l'octroi d'importants privilèges politiques et économiques ; (Miklosich-Müller, 1860-1890, t. V, p. 77-84 et 84-87 ; Nicol, 1984, p. 83-89). Elle devint en outre le siège d'un *kephalatikion*, c'est-à-dire d'une circonscription dirigée par un officier dont le titre était *kephalê*, terme équivalent à celui de « gouverneur ». Le ressort de ce *kephalatikion* correspondait à tout le territoire passé alors aux Byzantins, c'est-à-dire le thème de Iōannina, ainsi que, probablement, ceux de Vagénétié et de Dryïnoupolis (Miklosich-Müller, 1860-1890, t. V, p. 82, l. 5, p. 86, l. 13. Kordoses, 2003, p. 195-196). Vers 1326/27, livrée à elle-même en raison de la guerre civile byzantine, Iōannina n'accepta de repasser sous l'autorité du despote d'Arta, Jean de Céphalonie, qu'à la condition que celui-ci soit considéré comme *kephalê* de l'empereur. La ville ne profita cependant pas de cette fidélité à l'Empire, puisque c'est Arta qui demeura le siège de l'administration byzantine, après l'annexion du Despotat en 1338. L'Épire constitua en effet une juridiction unique confiée au *prōtostratōr* Synadēnos, qui avait alors probablement la fonction de *kephalê* et dont le siège se trouvait à Arta (Nicéphore Grégoras, 1829-1855, t. I, p. 546 ; Cantacuzène, 1828-1832, t. I, p. 503-504, 509 ; *Prosopographisches Lexikon*

*der Palaiologenzeit*, t. XI, n°27120). Peu après, Jean VI Cantacuzène confia au pincerne<sup>13</sup> Jean Ange l'Épire et la Thessalie. D'après le chrysobulle impérial, les deux provinces sont considérées comme autonomes l'une de l'autre. Par ailleurs, la Thessalie est qualifiée dans ce document de *kephalatikion*, ce qui laisse entendre que l'Épire l'était également (Cantacuzène, 1828-1832, t. II, p. 321-322). Certes, rien n'indique que l'aristocratie de Iōannina ait souhaité que la ville devienne la capitale de la province et nous pouvons supposer que ses motivations étaient plutôt, par conviction idéologique, de rejoindre l'empire universel, et, par intérêt économique, d'accéder aux marchés de Thessalie et de Macédoine. Or, dès 1341, le déclenchement de la deuxième guerre civile byzantine vint mettre un terme à ces espoirs. Le roi de Serbie Étienne Dušan, profitant de la situation, fit la conquête de l'Albanie et d'une grande partie de la Macédoine. L'Épire elle-même tomba vers 1348 et ne devait plus jamais appartenir à l'Empire byzantin.

#### Les bouleversements du milieu du XIV<sup>e</sup> s. et l'émiettement de l'Épire : nouveaux États, nouvelles capitales

La domination serbe en Épire est très mal connue. Nous pouvons cependant supposer, à défaut de source explicite, qu'Arta demeura la capitale de la province, gouvernée par Syméon, frère de Dušan. La mort de ce dernier en 1355 entraîna la désagrégation de son empire. En ce qui concerne l'Arta, c'est Nicéphore II, fils de Jean de Céphalonie, qui parvint à récupérer l'héritage paternel de 1356 à 1359. Il semble néanmoins évident que, dès cette période, les clans albanais qui avaient participé à la conquête de la province aux côtés des armées serbes s'étaient installés et constituaient un contre-pouvoir important. Manifestement, leur présence empêchait Nicéphore de contrôler l'ensemble du territoire épirote et obligea ce prince à les combattre les armes à la main, ce qui mena à son décès sur le champ de bataille d'Achelōs en 1359. À son décès, Syméon, désormais installé en Thessalie, à Trikkala, avec le titre d'empereur, reprit officiellement le pouvoir en Épire, mais en réalité la puissance des clans albanais était désormais telle qu'il fut obligé de leur laisser le gouvernement de la province. Probablement en raison des divisions qui régnaient entre eux, il offrit à deux d'entre eux la dignité de despote et leur confia à chacun un territoire : Arta et Rhōgoi pour Pierre Liosha, Angelokastron, en Acarnanie, pour Gjin Spata. Ces années voient donc se mettre en place un morcellement politique très important. Aux deux despotats situés dans le sud, il faut ajouter, au nord, la région d'Argyrokastron, dominée par le clan albanais des Zenebish, et celle de Iōannina, qui refuse de se soumettre aux chefs albanais et demande en 1367 à Syméon un souverain, qui lui fut envoyé en la personne de Thomas Preljubović

12 - Il n'y a pas de consensus concernant la date de l'érection de la métropole de Iōannina. De nombreux historiens considèrent que cet événement eut lieu en 1318-1319. Pour notre part, nous partageons l'avis du regretté Spyros Asonitis.

13 - Titre aulique byzantin.

(1367-1384). On voit donc qu'à l'issue de ces événements, l'Épire est divisée en quatre micro-États, qui s'incarnèrent chacun de façon forte dans une capitale : Arta, Angelokastron, Iôannina et Argyrokastron. Chacune de ces unités territoriales fut maintenue jusqu'en 1416. Iôannina résista jusqu'au bout aux Albanais. Gjin Zenevesi, après avoir vaincu le despote de Iôannina à Mesopotamon en 1399, devint le maître incontesté d'Argyrokastron. Arta fut gouvernée par Pierre Liosha, puis par Gjin Spata et ses héritiers, jusqu'en 1416. Enfin, l'Étolie-Acarmanie fut aussitôt confiée à son frère Sgouros et donc gouvernée de façon autonome, avant d'être progressivement annexée par le comte de Céphalonie Carlo Tocco. Les relations de ces micro-États avec leurs capitales sont complexes. Bien évidemment, seule l'apparition d'un État permet à une ville de devenir capitale et de manière réciproque, les villes, chargées d'attributs de la centralité, préexistent à l'apparition des États. La légitimité d'Arta en tant que siège d'une autorité politique depuis plusieurs siècles ne se pose pas. Dans le cas de Iôannina, elle provient de la présence d'une ville puissante, exerçant une influence économique et sociale très forte sur son *hinterland* (Osswald, 2013). Quant à Angelokastron et surtout Argyrokastron, les références à ces villes sont manifestement plus nombreuses après qu'elles sont devenues « capitales » (Soustal, 1981, p. 111-112 et 128). On peut donc plutôt parler, dans ces deux cas, de capitales choisies pour incarner un pouvoir préexistant.

On ne peut que constater que chacune de ces capitales a besoin d'un programme architectural, consistant principalement en l'édification d'un palais servant de résidence au souverain, mais aussi de murailles susceptibles de protéger le siège du pouvoir, en ces temps où les invasions deviennent de plus en plus fréquentes. À Arta, ce programme était déjà en place depuis le XIII<sup>e</sup> s. et était toujours présent au début du XV<sup>e</sup>. Les nombreuses incursions militaires avaient poussé un grand nombre d'habitants à s'installer à l'intérieur du *kastron* (Kordoses, 2011, p. 261), ce qui incita les souverains locaux à déménager dans le *goulas*.

À Iôannina, c'est l'arrivée de Thomas Preljubović en 1367 qui fit de la ville une capitale à part entière. Appelé au secours par les habitants afin de lutter contre les Albanais, le despote améliora les défenses de la ville. La forteresse actuelle date de l'époque d'Ali-Pacha, au début du XIX<sup>e</sup> s., mais reprend probablement en grande partie le tracé de l'enceinte telle qu'elle fut renforcée par Thomas Preljubović au XIV<sup>e</sup> s. : c'est probablement lui qui laissa son monogramme sur la « tour de Thomas » (Xyngopoulos, 1926, p. 295-296 ; Orlandos, 1929, p. 7-8 ; Vranoussis, 1967-68, p. 502-507 ; Kordoses, 2003, p. 75-88, 225-232 ; Soustal, 1981, p. 165-167 ; Tsouris, 1983, p. 149-154). Le *kastron* étant situé sur une

presqu'île, il était très difficile de s'en emparer et les diverses tentatives des Albanais échouèrent toutes. Par ailleurs, la ville devint avec Thomas Preljubović une résidence despotique permanente. Le palais de Thomas était situé sur l'une des deux acropoles du *kastron*, très probablement l'acropole du nord-est, peut-être à l'emplacement actuel de la *medrese* (Vranoussis, p. 457 ; Kordoses, 2003, p. 96-97, 314-315), c'est-à-dire au point le plus élevé de la ville. On peut donc constater qu'à Arta comme à Iôannina, la localisation du palais despotique privilégiait une position élevée, gage de sécurité. Il s'agissait donc d'une part de protéger le despote du mieux possible, mais aussi, en plaçant sa résidence au-dessus de la ville, de matérialiser sa position au sommet de la hiérarchie politique et sociale. Enfin, bien que la ville possédât assurément de nombreuses églises avant le règne de Thomas, ce dernier ne manqua pas d'en faire bâtir quelques-unes (Vranoussis, 1962, p. 85, § 14, ll. 22-23) même si leur destruction par les Ottomans après 1611 fait qu'il n'en subsiste plus trace aujourd'hui. On sait néanmoins, grâce à des documents postérieurs, qu'à cette date se trouvaient au sein du *kastron* dix-huit églises ainsi que des monastères. Bien que nous en ignorions les dates de construction, il est cependant plus probable que la grande majorité, si ce n'est la totalité, fussent antérieurs à la conquête ottomane de 1430 (Vranoussis, 1965, p. 471-478).

Les villes d'Argyrokastron et d'Angelokastron devaient également posséder des résidences seigneuriales, mais elles ne sont pas mentionnées dans les sources. En outre, il est fort probable qu'aucune de ces deux villes ne disposait du raffinement culturel attesté à Arta et à Iôannina. En revanche, la présence de fortifications est, quant à elle, tout à fait établie. Angelokastron en était dotée depuis le XIII<sup>e</sup> s., probablement édifiées par les Angevins (Soustal, 1981, p. 108). Ces fortifications poussèrent probablement Gjin Spata à choisir ce site comme capitale dans les années 1360. Quant à Argyrokastron, aujourd'hui Gjirokastër en Albanie, on y trouve encore à l'heure actuelle une forteresse imposante de 350 mètres de long pour 75 mètres de large, datant de l'époque d'Ali-Pacha (Soustal, 1981, p. 111-112). Cette forteresse fut sans aucun doute construite sur l'emplacement d'une forteresse plus ancienne, puisqu'un *kastron* est mentionné au début du XV<sup>e</sup> s. dans la *Chronique des Tocco* (vv. 3220, 3280). On ignore de quand datait la forteresse médiévale ; néanmoins le toponyme en lui-même, qui apparaît pour la première fois en 1338/39, atteste d'une ville déjà fortifiée.

En plus des attributs que sont les fortifications, qui ne leur étaient cependant pas réservées, et la résidence seigneuriale, les capitales jouissaient également du privilège de déterminer le souverain. Dans la tradition byzantine, le contrôle de

Constantinople était le seul critère discriminant entre un usurpateur et un empereur légitime. Il en était de même dans les micro-États épirotes : lorsqu'une révolte ou un envahisseur chassait le seigneur, ce dernier ne pouvait compter sur aucun soutien dans l'arrière-pays. Politiquement, cela donnait aux villes concernées un poids très important. Le cas le mieux documenté est celui de Iôannina, qui chassa en 1411 la veuve du despote Esau et invita Carlo I<sup>er</sup> à la remplacer (Osswald, 2015). La prise du lieu symbolique que constitue la forteresse intérieure, où se trouve le palais, devient ainsi synonyme de prise du pouvoir, comme le montre la *Chronique des Tocco* (vv. 1299-1300) :

« Ils montèrent à la forteresse, ils prirent le pouvoir  
Ils chassèrent la basilissa, elle et ses enfants ».

Plus tard, la prise de pouvoir par Carlo passa par un certain nombre de cérémonies qui prirent place dans des lieux symboliques de l'espace urbain. Ainsi, c'est dans l'église métropolitaine que se tint l'assemblée du peuple que se déroula l'élection du nouveau despote. C'est là encore que se rendit Carlo en premier lieu à son arrivée à Iôannina afin de prier, avant de monter dans la citadelle intérieure et d'y prendre possession du palais. À aucun moment l'arrière-pays n'eut son mot à dire dans le processus de transition (vv. 1350, 1416-1417, 1561, 1566).

Dans le cas des conquêtes militaires, si certains conflits sont une guerre de position qui nécessite de prendre les places-fortes de l'adversaire une par une, la prise de la capitale signe généralement la fin des combats : à chaque fois, tout l'arrière-pays tombe avec elle. Ce fut notamment le cas d'Arta en 1416, d'Argyrokastron en 1418, de Iôannina en 1430 et de nouveau d'Arta en 1449. La fragmentation politique de cette période avait rendue évidente la fracture, déjà apparente auparavant, entre Arta et Iôannina, chacune des deux villes se considérant comme l'héritière de l'ancien Despotat. Ainsi, Arta garda son rang de capitale sous la domination de ses seigneurs albanais, qui se considéraient pour leur part comme les héritiers des anciens despotes, dont ils avaient repris le lieu de résidence. De son côté, Iôannina voulait désormais tenir le rang de capitale, ainsi que l'exprime très clairement l'auteur de la *Chronique des Tocco* (vv. 3112-3123). Ce dernier, vv. 1523-1525, n'hésite d'ailleurs pas à refaire l'histoire en affirmant que, traditionnellement, Iôannina était la résidence des despotes, ceux-ci n'allant à Arta que pour chasser. Très fière d'être peuplée de Grecs, la capitale du nord refusa donc obstinément de se soumettre aux seigneurs albanais d'Arta (Vranoussis, 1962, p. 79, §8 ; *Chronique des Tocco*, vv. 1418-1428 ; Osswald, 2007, p. 135). Mais la grille de lecture ethnique n'est pas la seule qui permette d'expliquer la division de l'Épire entre ses deux capitales. Iôannina avait une longue tra-

dition d'autonomie remontant au moins au chryso-bulle reçu d'Andronic II en 1319 et on peut supposer qu'elle ne souhaitait pas subir la domination de despotes albanais qu'elle n'avait pas choisis. Or, en cas de victoire des seigneurs albanais, peu soucieux d'obtenir la soumission de la ville autrement que par la force, il est évident que les archontes<sup>14</sup> de Iôannina auraient perdu une grande partie de ce pouvoir.

Par ailleurs, les positions géographiques des deux villes recoupaient des choix économiques, géostratégiques et idéologiques différents. Ainsi Iôannina, dirigée par une aristocratie originaire de Constantinople et placée à l'intérieur des terres, donc moins sujette au contact avec les influences occidentales venues par la mer, représentait une idéologie byzantine traditionaliste, incarnée par Nicéphore II (1356-1359). Ce dernier appliqua une politique antialbanaise, mais aussi antivénitienne, et unissait politiquement l'Épire avec la Thessalie (Asonitis, 2005, p. 117-121). Thomas Preljubović, apparenté à l'empereur serbe Syméon, installé en Thessalie, demanda ensuite la confirmation de son titre despotique à l'empereur byzantin Manuel II. Par la suite, tous les despotes de Iôannina reçurent leur titre de l'empereur byzantin (Asonitis, 2007, p. 152). Esau Buondelmonti (1385-1411) et Carlo I<sup>er</sup> (1411-1429) à leur tour prirent eux aussi des mesures hostiles au commerce vénitien (Asonitis, 1998 pp. 275, 288). Le commerce de Iôannina était assez local, et son commerce inter-régional, probablement assez faible, devait être tourné plutôt vers les Balkans, principalement la Thessalie et la Macédoine, voire la Serbie et Raguse (Nicol, 1984, p. 226-227 ; Kordoses, 2005, Το εμπόριο...).

En revanche, les seigneurs albanais d'Arta optèrent pour une politique plus moderne en ce qu'elle n'hésitait pas à regarder en dehors du monde byzantin, en l'occurrence en direction de Venise et de Naples. Les Spata n'hésitèrent pas à contracter des unions matrimoniales avec des Italiens et établirent de fructueuses relations commerciales avec Raguse, ainsi qu'avec Venise, soucieuse de bénéficier à Arta d'une escale sur la route de l'Orient. La plaine d'Arta fournissait également le blé dont l'île vénitienne de Corfou et ses dépendances continentales manquaient cruellement (Ducellier, 1981 ; Nicol, 1984, p. 226-231 ; Asonitis, 1998, p. 288 ; Asonitis, 2005, p. 136-138, 170-176, 185, 269-270). Quant au fait que les successeurs de Gjin Spata ne jouissent plus du titre despotique, il témoigne de la faiblesse des relations avec l'Empire byzantin.

Enfin, d'un point de vue démographique, Iôannina passa très certainement devant Arta à cette époque. Comme on l'a vu plus haut, les diverses menaces militaires amenèrent en effet les habitants de la seconde, autrefois installés hors les

14 - Notables des villes byzantines.

murs, à venir habiter à l'intérieur du *kastron*. Ce phénomène a pu commencer dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. puisqu'Arta eut à subir deux invasions, en 1304 et 1338/40. Plus étendue, l'ôannina put accueillir un nombre peut-être important de réfugiés, tels ceux originaires de Vagénétié (Vranoussis, 1962, p. 79), tandis qu'Arta, à la même époque, semble se vider du fait de la peste de 1374 et des Turcs qui emmenèrent en esclavage leurs prisonniers lors de leur campagne de 1385 (Kordoses, 2011, p. 193-197).

Dans ces conditions, l'affrontement entre les deux villes était inévitable. Si Esau Buondelmonti, despote de l'ôannina, parvint à maintenir la paix avec Arta de 1390 à 1411, dès l'annonce de sa mort Mouriki Spata, seigneur d'Arta, entreprit de soumettre la capitale du nord, qui élut alors comme souverain la personne la plus à même de l'aider, à savoir Carlo I<sup>er</sup> Tocco. Ce dernier se trouvait être le pire ennemi de Mouriki. Comte de Céphalonie, et duc de Leucade, il contrôlait également l'île de Zante et avait réalisé au cours de la décennie 1400 la conquête de l'Acarnanie, détruisant ainsi le micro-État qui s'y trouvait. La guerre qui s'ensuivit entre Arta et l'ôannina déboucha sur la conquête de la première par la seconde en 1416 et, *ipso facto*, sur la réunification du Despotat d'Épire : seule la seigneurie d'Argyrokastron, au nord-est, demeurait hors du pouvoir de Carlo I<sup>er</sup>. Se posa donc, en des termes désormais nouveaux, le problème de la capitale de l'Épire.

#### Les restructurations du XV<sup>e</sup> s. et la suprématie de l'ôannina

L'auteur de la *Chronique des Tocco* (vv. 3026-3029), se félicite de ce qu'Arta et l'ôannina sont de nouveaux réunies dans un seul État. Mais en réalité sa préférence va bien à la seconde, comme le montre une description faite au lendemain de la prise de la première. À en croire les vers 3112-3123, l'ôannina était honorée par l'ensemble du Despotat en tant que « *racine des Romains* », son clergé était comparable à celui de Thessalonique et la ville était « *la meilleure de la région* ». De fait, l'ôannina avait gagné la guerre et il était inconcevable qu'elle passe après Arta. Déjà avant la réunification, Carlo avait résidé exclusivement à l'ôannina, laissant à son frère Leonardo et à son épouse Francesca le gouvernement du comté de Céphalonie et de l'Étolie-Acarnanie (*Chronique des Tocco*, vv. 1485, 1846, 1858, 1897-1899, 2280-2281, 2964-2966). Ce choix était bien évidemment dicté par des considérations stratégiques, l'ôannina étant alors encerclée par les Albanais d'Arta et d'Argyrokastron, mais aussi politiques. En effet, Carlo devait probablement redouter de laisser le champ libre aux puissants archontes de la ville, alors qu'en tant que seigneur héréditaire dans ses possessions méridionales, il était libre de déléguer son autorité à qui lui plaisait.

Une fois le Despotat réuni, c'est encore l'ôannina qui demeura son lieu de résidence. Nos sources sont malheureusement peu nombreuses, mais vont toutes en ce sens. Durant les années 1416-1418, Carlo confia à son frère Leonardo le gouvernement d'Arta, en plus du comté de Céphalonie (*Chronique des Tocco*, vv. 3147-3151). Cette décision est *a priori* étonnante : Arta disposait de la centralité géométrique au sein des diverses possessions de Carlo et, en tant que possession récemment conquise, nécessitait plus d'attention que l'ôannina. Carlo se contentait d'aller à Arta durant les mois d'hiver, afin d'y bénéficier d'un climat moins rigoureux que celui de l'ôannina (*Chronique des Tocco*, vv. 3315-3317). Après le décès de Leonardo en 1418, le despote Carlo semble avoir partagé son temps entre Arta et l'ôannina et il y a tout lieu de croire, en l'absence de toute source indiquant le contraire, qu'il ne se rendit jamais dans le Péloponnèse au cours des années 1420, alors que son armée y menait d'importantes opérations militaires. C'est à l'ôannina qu'il se trouvait le 21 juin 1418 (Asonitis, 2005, p. 311-312) et là qu'il décéda en juillet 1429 (Sphrantzès, 1990, p. 46). Un nombre relativement important de documents relatifs à l'année 1424 nous permet d'avoir une idée de ses déplacements cette année-là. Ainsi, Carlo était présent à Arta avec son épouse Francesca le 26 avril 1424 (Buchon, 1843, t. II, n<sup>os</sup> LXII, LXIII, p. 282-284). Par la suite, on le retrouve dès le 1<sup>er</sup> août à l'ôannina (Asonitis, 2005, p. 317), où il restera jusqu'en hiver, puisqu'il y signe des lettres à la fin du mois d'août et le 20 novembre (Buchon, 1843, t. II, n<sup>o</sup> LXIV, p. 284, n<sup>o</sup> LXV, p. 284-285). Francesca est pour sa part retournée à Sainte Maure, d'où elle écrit le 7 décembre (Buchon, 1843, t. II, n<sup>o</sup> LXVI, p. 285-286). On peut donc supposer que Carlo résidait principalement à l'ôannina, tandis que son épouse, chargée du comté de Céphalonie, résidait ordinairement à Leucade, où on la retrouvera en 1430 après la mort de son mari (Nicol, 1984, p. 198-199 ; Asonitis, 2005, p. 189-192). Le couple se retrouvait néanmoins parfois à Arta, qui restait donc officiellement une résidence despotique. Il n'est pas exclu que ces déplacements soient saisonniers. Sans pouvoir tirer de règle absolue, il semble en effet que le despote passait l'été et l'automne plutôt à l'ôannina et l'hiver et le printemps plutôt à Arta. Dans chacune des deux villes, Carlo logeait dans le *kastron*, c'est-à-dire selon toute probabilité dans le palais despotique (Buchon, 1843, t. II, n<sup>o</sup> LXII, p. 282-283, n<sup>o</sup> LXIV, p. 284, n<sup>o</sup> LXV, p. 284-285, n<sup>o</sup> LXIII, p. 83-284 ; Mertzios, 1955-1958, p. 557-558 ; Patetta, 1894, p. 264-267 ; Mertzios, 1960, p. 352-354 ; Asonitis, 2005, p. 317).

Étant donné le rôle prédominant de l'ôannina dans le Despotat réuni, il n'y a aucune raison de penser que la ville ait été mécontente de son sort au point de souhaiter délibérément rejoindre l'empire

ottoman. Néanmoins, sa situation géographique la prédisposait, plus qu'Arta, à être incorporée dans le nouvel espace unifié que les Turcs étaient en train de construire dans la région après la conquête de l'Albanie, de la Thessalie, d'Argyrokastron (1418) et de Thessalonique (1430). Après la mort de Carlo I<sup>er</sup> en 1429, une crise de succession offrit l'année suivante aux Ottomans l'occasion de piller l'ensemble des possessions de son neveu Carlo II (1429-1449) jusqu'à Leucade. C'est cependant Iōannina qu'ils firent le choix d'annexer, en raison de sa proximité avec leurs propres possessions, mais aussi en raison de son isolement : contrairement à Arta ou à Angelokastron, Iōannina était trop enfoncée dans les terres pour espérer obtenir des secours de Venise ou de Naples. Enfin, on peut supposer que les Turcs considéraient la ville comme la capitale de l'Épire et donc comme une conquête plus prestigieuse qu'Arta (Kordoses, 2003, p. 52-54 ; Osswald, 2006, p. 353-354).

Après la chute de Iōannina, l'Épire se trouvait *de facto* coupée en deux : une partie appartenait aux Ottomans, l'autre aux Tocco. On vit alors réapparaître l'ancienne dichotomie entre Arta et Iōannina, chacune de ces villes étant, à sa façon, « la » capitale de l'Épire : chef-lieu du Despotat pour l'une, chef-lieu d'un *sandjak* pour l'autre. Carlo II s'installa donc à Arta, où sa résidence était probablement l'ancien palais despotique (Mertzios, 1960, p. 354 ; Patetta, 1894, p. 267-269 ; Krekić, 1961, n° 1133 ; Kordoses, 2011, pp. 258-261). On peut d'ailleurs constater que la chute de Iōannina rendit paradoxalement Carlo II plus libre de gouverner le Despotat à sa guise : le capitaine d'Arta en 1441 n'était autre qu'un Italien appelé Giacomo Scrofa et non un archonte local comme c'était le cas à Iōannina (Krekić, 1961, n°963).

La chute d'Arta en 1449 marqua une nouvelle réunification du Despotat. Les Turcs ne s'y trompèrent pas, et laissèrent les deux capitales dans le même *sandjak*, considérant ainsi que les deux villes appartenaient au même espace politique. C'est en tout cas ce qu'affirme un passage de Spandounès, auteur certes sujet à caution, qui suggère qu'un seul *sandjak*-beg était en charge de Iōannina et d'Arta en 1479 (Sathas, 1890, p. 166). Si une double résidence n'est pas exclue, le plus probable est néanmoins que la résidence principale du beg était à Iōannina : c'est là qu'elle était avant la conquête d'Arta et c'est indubitablement là qu'elle se trouvait au XVI<sup>e</sup> s. (Pitcher, 1972, p. 137 ; Gökbiğgin, 1956, p. 260 ; Osswald, 2006, p. 356). Iōannina demeura par la suite la capitale de l'Épire à travers les siècles, que l'on considère par exemple l'État d'Ali Pacha (1787-1821), ou bien l'actuelle périphérie d'Épire. Les trois derniers siècles du Moyen Âge virent donc une lutte acharnée entre les deux principales villes de l'Épire pour abriter la capitale politique

de la province. La période de l'indépendance épirote constitue, à ce niveau comme à d'autres, une période de transition entre l'époque byzantine, où la position d'Arta n'était pas remise en cause, et l'époque ottomane, où Iōannina régnera de façon incontestée. Entre les deux, l'époque de l'État épirote constitue, du début jusqu'à la fin, une période de rivalité, qui commença dès la création de l'État par Michel I<sup>er</sup>, lequel conféra à Iōannina un statut privilégié en procédant à sa refondation, et ne s'acheva que lorsqu'Arta fut définitivement ravalée au second rang dans le *sandjak* de Iōannina.

#### BIBLIOGRAPHIE

AHRWEILER H., 1960, *Recherches sur l'administration de l'empire byzantin aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Athènes-Paris, École française d'Athènes-De Boccard.

ASONITIS S., 1995, Παρατηρήσεις αναφερόμενες στο πρόβλημα της χρονολόγησης της προαγωγής της επισκοπής Ιωαννίνων σε μητρόπολη, *Βυζαντικά*, Vol. 15, p. 293-319.

ASONITIS S., 1998, Το πρόβλημα της χρονολόγησης της βυζαντινής επιχείρησης κατά της Ηπείρου, *Βυζαντικά*, Vol. 18, p. 121-129.

ASONITIS S., 1998, Relations between the Venetian *regimen Corphoy* and the Albanians of Epirus (14<sup>th</sup>-15<sup>th</sup> centuries), dans GASPARIIS Ch. (éd.), *Οι Αλβάνοι στο Μεσαίωνα*, Athènes, Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών, Ινστιτούτο Βυζαντινών Ερευνών, p. 271-291.

ASONITIS S., 2005, *Το Νότιο Ιόνιο κατά τον Όψιμο Μεσαίωνα*, Athènes, Ergo, 350 p.

ASONITIS S., 2007, Παρατηρήσεις στις πρακτικές πολιτικής σύνδεσης της Κωνσταντινούπολης με την Ήπειρο την εποχή του Δεσποτάτου, dans SYNKELLOU E. (éd.), *Πρακτικά του Β' Διεθνούς Αρχαιολογικού και Ιστορικού Συνεδρίου για την Βυζαντινή Άρτα και την περιοχή της, Άρτα 12-14 Απριλίου 2002*, Athènes, Κουλτούρα, p. 141-160.

BREDENKAMP F., 1996, *The Byzantine Empire of Thessaloniki (1224-1242)*, Thessalonique, Municipality of Thessaloniki, 293 p.

BUCHON J. A., 1843, *Nouvelles recherches historiques sur la Principauté française de Morée et ses hautes baronnies à la suite de la Quatrième Croisade*, Paris, Imprimeurs unis, 2 vols., LXXXIX-444, XV-447 p.

CANTACUZÈNE J., 1828-1832, *Historiae Ioannis Cantacuzeni eximperatoris Historiarum Libri IV*, éd. L. Schopen, Bonn, Weber, (CSHB), 3 vol., XXXVI-560, VIII-615, 616 p.

CARILE A., 1965, *Partitio terrarum Imperii*

Romanie, *Studi Veneziani*, Vol. 7, p. 217-222.

CHÔNIATÈS N., 1975, *Historia*, éd. Van Dieten, Berlin-New York, De Gruyter, 1975 (CFHB XI, Series Berlinensis), 2 vol., CXV-655, 143 p.

CHRONIQUE DE MORÉE, version grecque, 1940, *Tò Chronikòn tou Moréws*, éd. Petros Kalonaros, Athènes, D. Dêmétrakos, 400 p.

CHRONIQUE DE MORÉE, version française, 1911, éd. J. Longnon, *Livre de la Conquête de la Princesse de l'Amorée. Chronique de Morée (1204-1305)*, Publications pour la Société de l'histoire de France, Paris, Renouard, CXX-430 p.

CHRONIQUE DES TOCCO, 1975, éd. Giuseppe Schirò, *Cronaca dei Tocco di Cefalonia di anonimo. Prolegomeni, testo critico e traduzione*, Rome, Accademia Nazionale dei Lincei, (CFHB, X), XXVII-610 p.

CONSTANTINIDES C., 2001, Άπό τὴν πνευματικὴ ζωὴ τοῦ κράτους τῆς Ἠπείρου (1204-ca. 1340), dans CONSTANTINIDES C. (éd.), *Μεσαιωνικὴ Ἠπειρος. Πρακτικὰ επιστημονικοῦ Συμποσίου*, Ἰδαννίνα, Πανεπιστήμιο Ἰωαννίνων, p. 231-256.

DUCELLIERA., 1981, Aux frontières de la Romanie : Arta et Sainte-Maure à la fin du Moyen-Âge, *Travaux et Mémoires*, Vol. 8, p. 113-124 [rééd. dans DUCELLIER A., 1987, *L'Albanie entre Byzance et Venise, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Londres, Variorum Reprints].

GÖKBILGIN T., 1956, Kanunî Sultan Süleyman Devri Bailarında Rumeli Eyaleti, Livaları, İehir ve Kasabalari, *Bellefen*, Vol. 20, p. 247-285.

GRÉGORAS N., 1829-1855, *Byzantina Historia*, éd. Ludwig Schopen, Bonn, Weber (CSHB), 3 vol., C-568, 570-1386, VIII-586 p.

HOPF K., 1873, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, Weidmann, XLVIII-538 p.

JOB, 1843, *Vie de Sainte Théodora d'Arta*, éd. Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la Principauté française de Morée et ses hautes baronnies à la suite de la Quatrième Croisade*, Paris, t. II, p. 401-406.

KAPONIS N., 2007, Η αραβική πολιορκία της Αμβρακίας-Άρτας τον 9<sup>ο</sup> αιώνα, dans SYNKELLOU E. (éd.), *Πρακτικά του Β' Διεθνούς Αρχαιολογικού και Ιστορικού Συνεδρίου για την Βυζαντινή Άρτα και την περιοχή της, Άρτα 12-14 Απριλίου 2002*, Athènes, Κουλτούρα, p. 43-51.

KATSAROS V., 2008, Πνευματικός βίος και πολιτισμός τῆς Βυζαντινῆς Ἠπείρου, dans SYNKELLOU E., *Η βυζαντινὴ Ἠρτα και η περιοχή της. Πρακτικὰ Β' Διεθνούς αρχαιολογικού και ιστορικού συνεδρίου. Άρτα, 12-14 απριλίου 2002*, Άρτα, Μουσικοφιλολογικὸς Σύλλογος Ἠρτης «Ο Σκουφάς», p. 25-42.

KONIDARIS G., 1955-1956, Πότε παρήκμασε και ἔξελιξε και ἔκκλησιαστικῶς ὡς μητρόπολις

ἡ Νικόπολις και ἀνεδείχθη ἡ Ναύπακτος, dans KYRIAKIDIS S., XYNGOPOULOS A. et ZEPOS P. (éds.), *Πεπραγμένα του Θ' Διεθνούς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου (Θεσσαλονίκη, 12-19 Απριλίου 1953)*, t. II, Athènes, Τυπογραφίον Μυρτίδη, p. 150-205.

KORDOSES M., 2003, *Τα Βυζαντινά Ἰωάννινα*, Athènes, Διον. Νότη Καραβία, 373 p.

KORDOSES M., 2005, Τα βυζαντινά Ἰωάννινα ὡς το 1204: Εμφάνιση στις πηγές και πρώτη περίοδος ανάπτυξης της πόλης, *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 39, p. 259-275.

KORDOSES M., 2005, Το εμπόριο στα βυζαντινά Γιάννενα, dans EVANGELATOU-NOTARA F. et MANIATI-KOKKINI T. (éds.), *Κλητόριον εἰς μνήμην Νίκου Οἰκονομίδη*, Athènes-Thessalonique, Ἐργαστήριο Ψηφιακῆς Ἀποτύπωσης Δημοτικοῦ καὶ Ἰδιωτικοῦ Βίου τῶν Βυζαντινῶν, p. 253-260.

KORDOSES M., 2011, Μεσαιωνικὴ Ἄρτα. Τοπογραφία – Κοινωνία, *Σκουφάς*, Vol. 14, n° 102, p. 165-289.

KREKIĆ, B., *Dubrovnik (Raguse) et le Levant au Moyen Age*, Paris-La Haye, Mouton, 1961 (Documents et Recherches, V), 440 p.

KRIARAS E., 1968-2012, *Λεξικό της μεσαιωνικῆς ἑλληνικῆς δημόδους γραμματείας, 1100-1669*, Thessalonique, Κέντρο Ἑλληνικῆς Γλώσσας.

LAURENT V., *Corpus des sceaux de l'empire byzantin, t. V/2 : l'Église*, Paris, Éditions du CNRS, 1965, XXII-538 p.

MERTZIOS K., 1956, Μία ἀνέκδοτη ἐπιστολὴ τοῦ Καρόλου Α' τοῦ Τόκκου πρὸς τὸν Δόγην Βενετίας γραφεῖσα ἐξ Ἰωαννίνων τὸ 1425, dans *Πεπραγμένα τοῦ Θ' Διεθνούς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου (Θεσσαλονίκη, 12-19 Απριλίου 1953)*, Athènes, Τυπογραφίον Μυρτίδη, t. II, p. 556-559.

MERTZIOS K., 1960, Trois lettres inédites de Charles Tocco en 1427, 1428 et 1432, in DÖLGER F. et BECK H.-G. (éds.), *Akten des XI. Internationalen Byzantinistenkongresses*, Munich, H. Beck, 1960, p. 352-354.

MIKLOSICH F. et MÜLLER J., 1887, *Acta et Diplomatica graeca medii aevi sacra et profana*, t. V, Vienne, Carolus Gerold, 480 p.

NICOL D., 1957, *The Despotate of Epiros*, Oxford, Basil Blackwell, XII-251 p.

NICOL D., 1984, *The Despotate of Epiros 1267-1479. A Contribution to the History of Greece in the middle ages*, Cambridge, University Press, XIII-297 p.

ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΟΥ Μ., 1992, Ανασκόπηση της νομισματοκοπίας του « Δεσποτάτου της Ἠπείρου », dans CHRYSOS E. (éd.), *Πρακτικὰ Διεθνούς Συμποσίου για το Δεσποτάτο της Ἠπείρου (Άρτα, 27-31 Μαΐου 1990)*, Άρτα, Μουσικοφιλολογικὸς Σύλλογος Ἠρτης «Ο Σκουφάς», p. 95-99.

- ORLANDOS A., 1929, 'Εκ τοῦ βυζαντινοῦ κάστρου τῶν Ἰωαννίνων, *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. IV (1929), p. 7-8.
- ORLANDOS A., 1936, Βυζαντινὰ Μνημεῖα τῆς Ἄρτης, *Ἀρχεῖον τῶν βυζαντινῶν μνημείων τῆς Ἑλλάδος*, Vol. 2, 216 p.
- OSSWALD B., 2006, L'expansion territoriale ottomane en Épire et dans les îles Ioniennes (XIV-XV<sup>e</sup> siècles), *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 40, p. 341-364.
- OSSWALD B., 2007, The Ethnic composition of Medieval Epirus, in ELLIS S. et KLUSÁKOVÁ L. (éds.), *Imagining frontiers, contesting identities*, Pise, Edizioni Plus, Pisa University Press, p. 125-154.
- OSSWALD B., 2013, Iōannina et son arrière-pays (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : un exemple des relations entre ville et campagne dans le monde byzantin tardif, à paraître dans les actes du colloque *La ville et le plat-pays (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, organisé à l'Université de Perpignan les 13 et 14 juin 2013 par Marie-Claude Marandet.
- OSSWALD B., 2015, La révolution de 1411 à Iōannina et les réseaux de Carlo Tocco, à paraître dans les actes du 140<sup>e</sup> congrès des Sociétés historiques et scientifiques « Réseaux et sociétés », organisé à Reims du 27 avril au 2 mai 2015.
- PAPADOPOULOS-KERAMEUS A., 1889-91, Περὶ συνοικισμοῦ τῶν Ἰωαννίνων μετὰ τὴν φραγκικὴν κατακτησὶν τῆς Κωνσταντινουπόλεως, *Δελτίον τῆς Ἱστορικής καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρίας τῆς Ἑλλάδος*, Vol. 3, p. 451-455.
- PAPADOPOULOU B., 2002, *Ἡ Βυζαντινὴ Ἄρτα καὶ τὰ μνημεῖα τῆς*, Athènes, Ταμείο ἀρχαιολογικῶν πόρων καὶ ἀπαλλοτριωσέων, 165 p.
- PATETTA F., 1894, Argirobulla di Tommaso Paleologo ed altri documenti par la storia degli Italiani in oriente, *Nuovo Archivio Veneto*, Vol. 8, p. 251-271.
- PETRONOTARIOS P., 1982, Η νομισματοκοπία τοῦ Βυζαντινοῦ Κράτους τῆς Ἠπείρου (1204-1268), *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 24, p. 130-150.
- PETRONOTARIOS P., 1983, Le monnayage du « Despotat » d'Épire », *Revue Numismatique*, s. 6, Vol. 25, p. 83-99.
- PITCHER D., 1972, *An Historical Geography of the Ottoman Empire : from earliest times to the end of the sixteenth century : with detailed maps to illustrate the expansion of the Sultanate*, Leyde, Brill, IX-171 p., 29 f. dépl. de cartes en coul.
- PRINZING G., 1982, Studien zur Provinz und Zentralverwaltung im Machtbereich der Epirotischen Herrscher Michael I. und Theodoros Dukas (première partie), *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 24, p. 73-120.
- PRINZING G., 1983, Studien zur Provinz und Zentralverwaltung im Machtbereich der Epirotischen Herrscher Michael I. und Theodoros Dukas (seconde partie), *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 25, p. 37-112, avec résumé en grec moderne.
- Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, 1976-1996, TRAPP E., Erich (dir.), Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 14 vol.
- SATHAS, C., 1890, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au Moyen-Âge*, Paris, Maisonneuve, t. IX, 293 p.
- SCHLUMBERGER G., 1878-1882, *Numismatique de l'Orient latin*, Paris, Leroux, 2 vol., XII-504, 37 p.-XXI f. de pl.
- SOUSTAL P., 1981, *Nikopolis und Kephalaenia*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 325 p. + 2 cartes.
- SPHRANTZÉS G., 1990, *Cronaca*, éd. Riccardo Maisano, Rome, Accademia nazionale dei Lincei (CFHB, 29), XIV-610 p.
- STAVRIDOU-ZAFRAKA A., 1988, Συμβολή στο ζήτημα τῆς αναγόρευσης τοῦ Θεόδωρου Δούκα, *Ἀφιέρωμα στον Ἐμμανουήλ Κριάρα*, Thessalonique, Κέντρο Βυζαντινῶν Ἐρεῦνων, 1988, p. 37-62.
- STIERNON L., 1959, Les origines du Despotat d'Épire. A propos d'un livre récent, *Revue des Études byzantines*, Vol. 17, p. 90-126.
- TAFEL G. et THOMAS G., 1856-57, *Urkunden zur älteren Handels und Staatsgeschichte der Republik Venedig mit besonderer Beziehung auf Byzanz und die Levante*, Vienne, aus der kaiserlich-königlichen hof und Staatsdruckerei, (Fontes rerum Austriacarum Abt. II: Diplomata, XII-XIV), 3 vol., 574, 496, 466 p.
- TSOURIS K., 1983, Ἡ βυζαντινὴ ὀχύρωση τῶν Ἰωαννίνων, *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 25, p. 133-157.
- VASSILIEVSKI V., 1896, « Epirotica Saeculi XIII », *Византийский временник*, Vol. 3, p. 241-99.
- VILLEHARDOUIN G. de, 1938-39, *La Conquête de Constantinople*, éd. Edmond Faral, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Age), 2 vol., LXVII-229, 372 p.
- VRANOSSIS L., 1962, Τὸ Χρονικὸν τῶν Ἰωαννίνων κατ' ἀνέκδοτον δημῶδη ἐπιτομήν, dans *Ἐπετηρὶς τοῦ Μεσαιωνικοῦ Ἀρχεῖου*, Vol. 12, p. 57-115, existe aussi en tiré à part, Athènes, Ἀκαδημία Ἀθηνῶν, 1965.
- VRANOSSIS L., 1968, Ἱστορικὰ καὶ τοπογραφικὰ τοῦ μεσαιωνικοῦ κάστρου τῶν Ἰωαννίνων, dans *Χαριστήριον εἰς Ἀναστάσιον Κ. Ὀρλάνδον*, Athènes, Société archéologique d'Athènes, t. IV, 1968, p. 439-515, disponible également en tiré à part, Athènes, Société archéologique d'Athènes, 1968.
- XYNGOPOULOS A., 1926, « Μεσαιωνικὰ Μνημεῖα Ἰωαννίνων », *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 1, p. 53-62, 133-47, 295-303.
- ZIEBARTH E., 1926, Κυριακὸς ὁ ἐξ Ἀγκῶνος ἐν Ἠπείρῳ, *Ἡπειρωτικά Χρονικά*, Vol. 1, p. 110-119.

Adresse de l'auteur

École française d'Athènes  
6, rue Didotou, 10680  
Athènes  
[brendan.osswald@efa.gr](mailto:brendan.osswald@efa.gr)